

Opco EP lance un 5^{ème} appel à projets pour soutenir l'effort d'investissement des CFA

Dans le cadre de sa mission de développement de l'apprentissage, l'opérateur de compétences des entreprises de proximité lance un nouvel appel à projets afin de soutenir l'effort d'investissement des CFA pour des équipements nécessaires à la réalisation des formations et à l'amélioration des conditions d'apprentissage.

Opco EP soutient l'innovation pédagogique dans les CFA

Depuis 5 ans, Opco EP consacre des ressources significatives pour la modernisation des équipements technologiques dans les CFA permettant ainsi d'améliorer l'accès aux ressources numériques pour les apprenants, de renouveler les équipements technologiques, d'intégrer des outils numériques modernes et de pointe, et de développer des équipements adaptés aux transitions. Ainsi, le Conseil d'administration d'Opco EP a subventionné **2 183 projets (sur les 4342 déposés depuis 2020) pour un montant total de 50 millions d'euros.**

Ces initiatives visent à créer des environnements d'apprentissage plus inclusifs, se rapprochant des conditions de pratiques en entreprises, et facilitant l'interaction avec les nouvelles technologies. Elles représentent une véritable révolution pédagogique offrant aux formateurs et aux apprentis des outils innovants et adaptés aux besoins du marché du travail actuel.

L'objectif de ce 5^{ème} appel à projets est de continuer à soutenir cette dynamique en encourageant les CFA à proposer des initiatives innovantes visant notamment à concourir à l'attractivité des métiers du champ d'activité de l'Opco EP.

Appel à projets 2024 : une cinquième édition pour Opco EP

Les dispositifs éligibles à cet appel à projets pourront notamment porter sur l'acquisition d'équipements pédagogiques adaptés, ainsi que sur des investissements matériels et immatériels, notamment pour l'inclusion des apprentis en situation de handicap. De plus, les investissements visant à accompagner l'ouverture de nouvelles sections d'apprentissage dans des métiers relevant du champ d'Opco EP seront éligibles dans les territoires qui en sont dépourvus.

Mis en ligne le 27 mars, les candidats peuvent déposer leurs projets jusqu'au 30 avril 2024. Opco EP encourage les CFA à saisir cette opportunité pour innover et renforcer leur positionnement dans un environnement en constante évolution.

« Dans un contexte social et économique difficile et alors que les métiers que nous représentons vivent de profondes et rapides mutations, le rôle de l'Opco EP est plus utile que jamais pour développer les compétences et faire face aux défis de l'avenir. » déclare Aline Mougenot (CFTC), Présidente d'Opco EP.

« Confrontées à des tensions de recrutement et à des questions d'attractivité des métiers, nos dirigeants de TPE-PME ont aussi besoin de réinventer leur marque employeur. Pour attirer et conserver les talents et les jeunes, les entreprises et les CFA vont devoir montrer leur capacité d'innovation. » souligne Céline Schwebel (CPME), Vice-présidente d'Opco EP.

Pour en savoir plus sur les projets déjà accompagnés par Opco EP, rendez-vous sur : <https://investissements-cfa.opcoep.fr/>

À propos de l'Opco des Entreprises de proximité

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, l'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est un des principaux acteurs dans l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'Opco EP apporte un appui technique aux 54 branches professionnelles et à l'interprofession de son champ de compétences, couvrant un total de 434 600 entreprises et 2,4 millions salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance.

Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou reconversion par l'alternance - « Pro A »). S'appuyant sur son maillage territorial (96 implantations partout en France, y compris dans les départements et régions d'Outre-mer), l'Opco EP accompagne les petites et moyennes entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle au regard des mutations économiques, écologiques de leur secteur. Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

opcoep.fr

Présidente : Aline Mougenot

Vice-présidente : Céline Schwebel

Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse :

Opco EP

- Agence Proches, Mélanie Farge, Directrice de clientèle : 07 63 13 42 10 - opcoep@agenceproches.com
- Manon Daffara, responsable de la communication corporate : 06 29 44 30 69 - manon.daffara@opcoep.fr